



RECUEIL DES **A**CTES **A**DMINISTRATIFS

NUMERO SPECIAL 2014

EDITE ET PUBLIE LE 14 MARS 2014

**"Le texte complet de chaque acte publié dans le présent recueil pourra être consulté à la
Préfecture de la Haute-Loire et dans chaque service concerné"**

SOMMAIRE

PREFECTURE	3
SERVICES DU CABINET	3
BUREAU DU CABINET	3
ARRETE N° 2014-05 modifiant l'arrêté préfectoral n° 2014-04 du 7 février 2014 portant composition de la commission de sélection pour le recrutement des adjoints de sécurité - année 2014.....	3

PREFECTURE

SERVICES DU CABINET

BUREAU DU CABINET

ARRETE N° 2014-05 modifiant l'arrêté préfectoral n° 2014-04 du 7 février 2014 portant composition de la commission de sélection pour le recrutement des adjoints de sécurité - année 2014

LE PREFET DE LA HAUTE-LOIRE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

ARRETE :

Article 1er : L'article 1er de l'arrêté préfectoral n° 2014-04 susvisé est modifié ainsi qu'il suit:

« La composition de la commission de sélection pour le recrutement des adjoints de sécurité est fixée comme suit :

- Président : M. Frédéric LASSERRE, Directeur des services du cabinet

- Membres :

- Mme Jeannine BUISSON, Directeur départemental de la sécurité publique,
- Brigadier-chef Hervé SPAES, représentant le Délégué inter-régional au recrutement et à la formation de la police nationale,
- Capitaine de police Yannick CLERCQ,
- Brigadier major Didier DELAHAYE. »

Article 2 : « La commission pourra être complétée, le cas échéant, si les tests psychologiques d'un candidat ont recueilli un avis réservé, par Mme Christine PLOCQ psychologue . »

Le reste sans changement

Article 3 : M. le Directeur des services du cabinet et Mme le Directeur départemental de la sécurité publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

LE PUY-EN-VELAY, le 12 mars 2014
Le Préfet

Signé: Denis LABBÉ

